



COMMUNE DE SAVIESE

Conseil communal

NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 22 juin 2016

Pour remplacer le poste laissé vacant par Mme Isabelle Héritier, démissionnaire, le Conseil communal a décidé un réaménagement des activités, avec le personnel administratif présent.

Le Conseil communal a nommé Mme Josiane Jollien, responsable de la bibliothèque communale pour un taux d'activités d'environ 35 % et Mmes Nancy Vouillamoz et Marouissia Germanier, aides en information documentaire pour un taux d'activités d'environ 15 % chacune, avec une entrée en fonction au 1^{er} juillet 2016.

A compter du 1^{er} janvier 2017, la location de la halle des fêtes sera revue à la baisse pour les sociétés saviésannes / groupements saviésans. Cette location sera de CHF 1'500.—par jour d'occupation.

La Fête-Dieu, depuis toujours, représente pour notre communauté une dynamique forte et une haute représentativité de notre Commune. Eu égard à cette profonde tradition, le Conseil communal a décidé de supprimer les derniers frais encaissés lors de la Fête-Dieu, pour la mise à disposition des mousquetons et la pose du Mae.

Après trente ans d'activités, vingt ans en secondant Mme Innocente Solliard et dix ans comme responsable, Mme Sylvie Héritier a annoncé son désir à renoncer en 2018 à l'entretien des costumes de la Fête-Dieu.

Le Conseil communal a nommé MM. David Matthey-Doret et Philippe Debons, comme collaborateur auprès du service des travaux publics, pour un taux d'activités de 100 % chacun.

Dans le cadre de la réalisation de la nouvelle zone de détente et de sports de Oure, le Conseil communal a adjugé divers mandats :

- la fourniture et la pose de fenêtres PVC à l'entreprise Luyet Constructions Métalliques SA
- les travaux de plâtrerie à l'entreprise Dubuis Gabriel et Paul
- les travaux de peinture, à parts égales, aux entreprises Dubuis Stéphane Gypserie Peinture SA – Mathieu et Bertrand Zuchuat SA
- les travaux de chapes à l'entreprise D.E.C. Dorsaz
- la pose de sols sans joints à l'entreprise Mega SA
- la fourniture et la pose de portes intérieures en bois à l'entreprise Udry Constructions SA

Le Conseil communal a adjugé à l'esr énergies sion l'installation électrique pour deux bâtiments à Binii.

Le Conseil communal a adjugé à M. Pierre-Clovis Reynard, la pose et la fourniture d'un PVC pour deux salles de classe du bâtiment scolaire de Drône, en remplacement du revêtement de sol actuel.

Dans le cadre de l'amélioration des rues du Mont et de la Croix à Granois, le Conseil communal a adjugé les travaux de génie-civil aux entreprises Evéquois SA et Reco Services et d'appareillage à l'entreprise Reynard Sanitaire-Ferblanterie SA.

Le Conseil communal a confirmé l'expertise réalisée par le bureau Citec pour la mise à l'enquête de la zone 30 km/h des périmètres des Colantzes et la Chervignine.

Le Conseil communal a décidé l'achat d'un véhicule pour la police municipale auprès du garage Jean-Yves Luyet. À cela s'ajoute les équipements spécifiques auprès de la carrosserie Moderne.

Le Conseil communal adjuge l'achat d'une borne vidéo nomade auprès de la société Techconcept SA pour la surveillance des centres de tri non équipés et les autres besoins de la police municipale.

Les membres du Conseil communal ont été informés que, pour succéder à l'abbé Marie-Joseph Huguenin, curé d'Arbaz, qui quittera ses fonctions au terme de l'année pastorale, Mgr Jean-Marie Lovey a nommé un nouveau prêtre auxiliaire à 20 % pour la Paroisse de Savièse en la personne de l'abbé Claude Pauli.

Le Conseil communal a adjugé à la maison Lourejoint SA l'étanchéité des deux réservoirs des Rochers.

La fête nationale de cette année se déroulera comme les années précédentes, exceptée celle du bicentenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, aux mayens de la Zour.

Cette fête nationale sera animée par la présence d'un groupe du FIFO. M. Justin Murisier sera l'orateur de cette fête nationale et la fanfare « l'Echo du Prabé » organisera les cantines.